



SAHARA INFO

Bulletin de l'Association des Amis de la
République Arabe Sahraouie Démocratique
B.P. 236 - 75264 PARIS CEDEX 06
C.C.P. : 19303 94 K PARIS

N° 50-51

DÉCEMBRE 1980
JANVIER 1981

PRIX : 5 F

Commission paritaire n° 58229

MENSUEL D'INFORMATION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Pour le retour à la paix : NÉGOCIATIONS DIRECTES MAROC-POLISARIO !

Dans ce numéro :
INTERVIEW DU FRONT POLISARIO :
« La France peut servir d'intermédiaire entre nous et le Maroc »



Le peuple sahraoui ne demande qu'une chose : vivre libre chez lui, en R.A.S.D.

Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis du peuple sahraoui appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

Présidence de l'Association : Alain Benlezar, Edmond Boiché, Denise Duboscq, Maxime Kalinsky, Victor Leduc, François Loncle, Marcel Omet, Bernard Parmantier, Chantal Perez.

Secrétaire général : Thomas Jallaud.

Comité de rédaction : Grégoire Carrat, Denise Duboscq et Edouard Roland.

Collaborateurs : Maurice Barbier, François Beslay, Jean Copans, Serge Demailly, Constant Hamès, Raymond Josse, Edmond Jouve, Georges Labica, Guy Toureaux, Raoul Weexsten (liste non close).

Sommaire

Editorial	2
Interview du Front Polisario	3
L'O.N.U. et le conflit du Sahara occidental.....	7
Résolution votée par l'O.N.U.....	9
Interview d'Alain Vivien, président du Groupe d'études sur les problèmes du Sahara occidental.....	10
Le croissant rouge sahraoui dénonce les crimes marocains.....	11
L'Assemblée générale de l'Association	12
Campagnes pour 1981	13
Activités de l'Association	14
Les États-Unis et les ventes d'armes au Maroc.....	15
Le Mois au Sahara, Adhésion 1981	16

Le n° 49 a été diffusé à 2 800 exemplaires. Ce numéro est tiré à 4 000 exemplaires.

EDITORIAL

L'année 1980 a été marquée pour le peuple sahraoui par de nombreuses victoires politiques et militaires. Parmi celles-ci, pour ne citer que les plus importantes : la résolution adoptée par l'O.N.U., et qui désigne clairement les belligérants, le Maroc et le F. Polisario ; reconnaissance de la R.A.S.D. par une majorité de pays africains ; la signature d'un accord entre le gouvernement espagnol et le F. Polisario, qui rend définitivement caduc l'accord de Madrid ; enfin, les innombrables succès militaires des combattants sahraouis, tant en R.A.S.D. — où l'armée marocaine n'occupe plus que 4 villes — que dans le sud Maroc.

Face à cette situation, pour les Nations Unies la voie à suivre est claire : si le principe est celui de l'autodétermination, les modalités doivent être dégagées par la négociation directe entre les deux belligérants. C'est ce que propose le F. Polisario, et que persiste à refuser Rabat. Mais le Maroc, enfermé dans une logique insoutenable, parce que quotidiennement démentie par les faits, va être tôt ou tard contraint à réévaluer ses positions. Le mouvement pour la paix, en train de s'amorcer chez le peuple marocain, contraindra inévitablement les responsables politiques du pays à reconnaître le fait national sahraoui.

Le gouvernement français se devrait de participer à cette évolution marocaine, pour apporter sa contribution au rétablissement de la paix au Sahara occidental. Pour cela, il faudrait qu'il reconnaisse le Front Polisario afin d'encourager Rabat à négocier avec ce dernier. Mais l'Élysée préfère soutenir politiquement et militairement l'expansionnisme marocain, et se refuse à considérer les Sahraouis comme partie directement concernée.

C'est pourquoi un des objectifs essentiels de notre Association pour 1981 doit être de commencer à obtenir du gouvernement français une reconnaissance du F. Polisario, seul représentant du peuple sahraoui. Cette action s'articulera autour des autres initiatives que nous avons décidées pour cette année : venue d'une délégation de femmes sahraouies, action contre la répression dont sont victimes les Sahraouis, etc.

Comme d'habitude, en ce début d'année nous vous demandons aussi de nous renvoyer le plus rapidement possible votre adhésion grâce au bulletin réponse figurant en dernière page de ce bulletin. Car c'est votre adhésion qui nous permet, tous ensemble, de poursuivre et renforcer la solidarité avec le peuple sahraoui. Merci d'avance.

Thomas JALLAUD

45 PAYS RECONNAISSENT AUJOURD'HUI LA R.A.S.D.

Dernières reconnaissances : Costa Rica et Vanuatu

24 pays d'Afrique (1)

Madagascar, Burundi, Bénin, Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Togo, Rwanda, Seychelles, Congo, Sao Tomé et Príncipe, Tanzanie, Ethiopie, Cap Vert, Ghana, Ouganda, Lesotho, Zambie, Sierra Léone, Swaziland, Botswana, Tchad, Mali, Zimbabwe.

4 pays du Monde Arabe

Algérie, Yémen du Sud, Lybie, Syrie.

10 pays d'Amérique latine

Panama, Grenade, Guyana, Sainte-Dominique, Sainte-Lucie, Jamaïque, Nicaragua, Mexique, Cuba, Costa Rica.

6 pays d'Asie

Corée du Nord, Vietnam, Cambodge, Laos, Afghanistan, Iran.

Note : Les reconnaissances sont ici données, pour chaque continent, par ordre chronologique.

(1) Il convient de rajouter à ce chiffre, 2 pays du monde arabe, l'Algérie et la Lybie. On obtient ainsi un total de 26 pays membres de l'O.U.A.

INTERVIEW DE OMAR HADRAMI

*membre du comité Exécutif du Front Polisario
et
du Conseil du Commandement de la Révolution*

Omar Hadrami, membre du Comité exécutif du Front Polisario et du Conseil du Commandement de la Révolution de la R.A.S.D., responsable du Comité des Relations Extérieures, vient de séjourner longuement à Paris. Cette visite a été l'occasion de très nombreuses rencontres avec les partis, syndicats, organisations humanitaires, et des personnalités de tous courants. Ces entretiens ont permis au responsable sahraoui de présenter la situation militaire et diplomatique actuelle, et d'expliquer les objectifs du peuple sahraoui en lutte pour son indépendance.

Au cours de ce séjour, Omar Hadrami, à la tête d'une délégation comprenant Fadel Ismaël, représentant du Front Polisario en Europe, et Salem Ould Kaïd, représentant en France, a rencontré une délégation de l'Association dirigée par Thomas Jallaud, secrétaire général de l'Association. L'entretien a permis de faire le point sur la situation et de présenter les activités prévues par l'Association pour 1981 en solidarité avec le peuple sahraoui. Omar Hadrami a ensuite accordé à *Sabara Info* la longue interview qui suit.

Sabara Info : Depuis l'invasion du Sahara occidental, il ya cinq ans, la situation a considérablement évolué. Un accord de paix a été signé avec la Mauritanie et le peuple sahraoui remporte succès après succès, tant sur le plan militaire que diplomatique. Pouvez-vous nous dire quelle analyse le Front Polisario fait de l'actuelle situation et comment il envisage l'avenir ?

Omar Hadrami : La situation présente a commencé depuis le coup d'état de juillet 1978 en Mauritanie. Ce dernier a révélé deux choses importantes :

- La Mauritanie ne pouvait pas continuer la guerre, pour des raisons politiques, économiques et militaires.

- La Mauritanie s'est retirée de la guerre grâce à un accord de paix dont s'est félicité la communauté internationale tout entière. Une dynamique de paix s'est ainsi créée, à laquelle le Maroc a également cherché, pendant un temps, à s'associer.

Après l'accord de paix, le Front Polisario a concentré tous ses efforts contre les troupes marocaines, qui

étaient dispersées sur l'ensemble du territoire sahraoui. De ce fait, chaque unité marocaine était très vulnérable ; un jour un poste tombait, le lendemain tel autre. Nous avons ainsi libéré de nombreuses localités. Nous avons également attaqué des unités au Maroc même, comme Lebouirate. Dès les premiers revers, l'État Major marocain a concentré ses effectifs à Smara, El Ayoun et Tarfaya. Ce repli s'est déroulé pour l'armée marocaine dans des conditions très difficiles, car notre offensive était très puissante.

Cette nouvelle situation politique et militaire a amené le roi à tenter de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour pouvoir maintenir une partie du territoire.

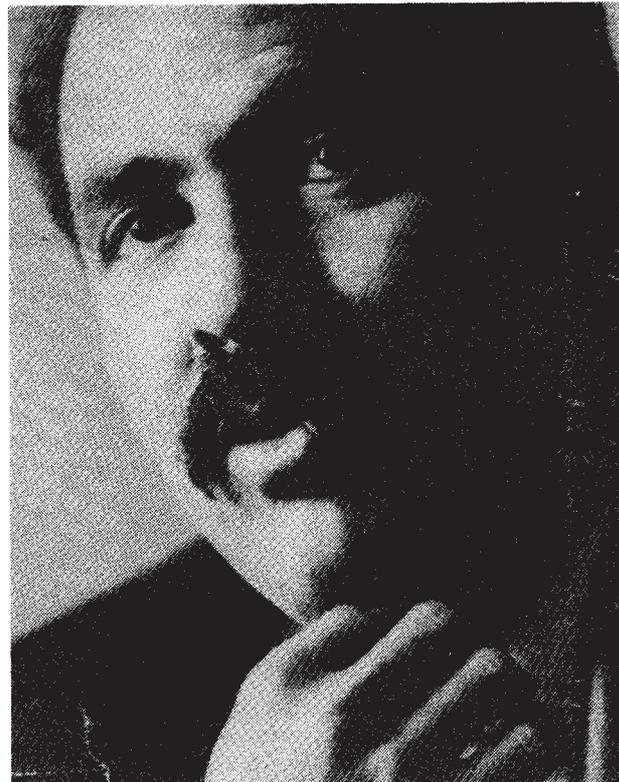
Aussitôt après le coup d'état en Mauritanie, Dlimi, Guedira et Bensouda, l'ambassadeur du Maroc au Mali, ont, sur les conseils du roi, rencontré à Bamako le Front Polisario, en présence du Président malien. De nouvelles rencontres étaient prévues, mais ils n'y sont pas venus, estimant que, du fait de la grave maladie du Président Boumedienne, il n'était plus nécessaire de discuter avec le Front

Polisario, que l'affaire allait pouvoir s'arranger directement avec l'Algérie, ce qui est un vieux rêve du roi.

Sur le fond, la politique du roi est déterminée par le fait qu'il a engagé l'avenir de son trône dans cette guerre, et qu'il faut y mettre fin le plus vite possible. Comment y parvenir ? La guerre a été engagée sur la base de revendications territoriales ; il faut donc avoir quelque chose à négocier pour pouvoir arrêter la guerre.

Le problème du roi est qu'il a surévalué les capacités du Maroc. Il l'a lui-même dit à son Parlement réuni en huis clos : le Maroc ne recevant pas suffisamment d'armes des États-Unis, il devait, soit obtenir les moyens de sa politique, soit faire la politique de ses moyens. Or, ces derniers ne lui permettaient pas d'avoir l'armée à la fois en Mauritanie et dans tout le Sahara, et de préparer en même temps les possibilités d'exercer le prétendu droit de suite contre l'Algérie. Ils permettaient, à la rigueur, de contrôler une région.

Une même inspiration paraît avoir présidé au projet dont on a beaucoup parlé ici en France : la création d'un mini-état sahraoui comprenant la partie



du Sahara occidental contrôlée par le Front Polisario et celle que la Mauritanie administrait. Le Maroc gardant le nord-ouest, ce qu'il nomme le triangle utile (Tan Tan, Smara et Bou Craa), c'est-à-dire là où se trouvent les phosphates.

A la même époque, les Américains, inquiets pour l'avenir de la monarchie marocaine, suite aux grandes attaques du Front contre Lebouirate et Smara, ont déclaré au roi qu'ils allaient lui livrer de l'armement à condition qu'il engage des négociations. Le roi a répondu qu'il était d'accord, mais qu'il convenait de lui livrer les armes d'abord, afin qu'il puisse consolider ses positions sur le terrain. Vous pouvez aisément imaginer les discussions. Les Américains ont alors demandé comment il comptait négocier. Il a répondu : « *J'ai un plan de paix pour l'année 1980* ». A des journalistes qui lui demandaient d'en préciser la teneur, il répondit : « *Moi seul le connaît* ». En réalité, ce fameux plan, c'est le triangle utile, et les moyens, ce sont les unités mobiles.

L'échec du triangle utile

L'armée stationnée au Sahara était démoralisée. On l'a donc fait revenir au Maroc pour lui redonner du moral et la reconditionner, essentiellement avec du matériel soviétique allant de la Kalachnikov aux organes de Staline. Trois régiments, le 5^e équipé d'artillerie lourde, le 9^e équipé de blindés français, qui était en position sur la frontière algérienne, et le 7^e, équipé de blindés américains, ont été regroupés. C'est sur cette base qu'a été constituée la force nommée Ohoud.

Son rôle était de commencer à former une ceinture de Tan Tan à Smara, puis jusqu'à Bou Craa, afin de créer les conditions nécessaires pour pouvoir prétendre négocier en vue de conserver une partie appréciable du Sahara occidental et, ainsi, ne pas perdre la face. Mais ce beau projet avait un défaut : il ne prévoyait pas que nous allions prendre des initiatives. Le roi s'imaginait que nous nous contenterions de nos territoires libérés dans lesquels nous nous consacrerions à la reconstruction. Les déconvenues de Ohoud lui ont montré que notre attitude était opposée, que nous les pourchassions lorsqu'ils se repliaient, y compris en attaquant au sud Maroc.

Avec Ohoud, le roi a aussi tenté de nous tendre un piège. Des forces militaires furent d'abord envoyées à Dakhla pour nous amener à lui disputer un territoire ayant fait l'objet de l'accord du 5 août, et afin que nous les attaquions au sud du Sahara, non loin de la Mauritanie, ceci afin d'avoir un prétexte pour pouvoir y exercer un

droit de suite et y renverser le gouvernement. Mais nous ne sommes pas tombés dans ce piège, et nous avons concentré nos attaques dans le sud du Maroc. Ceci a provoqué la fureur du roi qui en a appelé à la communauté internationale, en prétendant que nous voulions déstabiliser la monarchie ou remettre en cause les frontières internationalement reconnues. Tout ceci signifie que nous avons déjoué la manœuvre et l'avons placé dans une situation difficile.

Il a dû ensuite ramener l'unité Ohoud dans l'Ouarkziz. Ohoud a été ramené par bateau et avion, car la voie terrestre n'était plus praticable.

Maintenant, le roi a accéléré ses tentatives pour prendre le contrôle du triangle utile. Depuis le 4 octobre dernier, une imposante force militaire est concentrée. Elle comprend le 10^e régiment de Tarfaya et le 6^e régiment mécanisé. Tout cela constitue une force imposante que l'on fait contempler aux journalistes amenés par hélicoptères. Or, le tiers seulement de ces forces ainsi exposées est opérationnel, le reste constituant le soutien logistique, car, pour de telles opérations, il est nécessaire de déployer une formidable logistique.

Mais qu'en est-il réellement ? Le terrain se présente ainsi : entre Ras El Khanfra et Tan Tan c'est la montagne, et il y a des passages obligatoires. Mais entre Ras El Khanfra et le Sahara ce n'est pas la même chose. Initialement, ils ont engagé leurs forces et ont occupé notre territoire. Nous les avons repoussés jusqu'à Ras El Khanfra et ils y sont bloqués depuis. Ils y ont installé des machines pour creuser des tranchées, du barbelé, etc. Mais le projet de ceinture n'a pas marché.

Maintenant, ils sont placés devant le choix suivant : ramener le régiment Ohoud, commandé par Dlimi, en renfort, prendre le risque de le voir vaincu, et alors de manquer de troupes, ou ne pas bouger. La guerre est entrée dans une phase décisive pour le roi, ou bien il réussit à installer la ceinture, ou il n'y parvient pas. Pour nous, ce point n'est pas décisif, car nous continuerons notre combat, qu'il y ait ou non la ceinture.

Nos succès diplomatiques

Dans le même temps, le roi a mené une action diplomatique. En 1979, le sommet de l'O.U.A. à Monrovia a demandé l'application du droit à l'autodétermination. Le roi du Maroc a refusé de se rendre à la réunion du Comité des Sages qui a demandé le retrait des troupes marocaines. Tout en étant très isolé, il comptait sur le succès de son projet de contrôle du triangle utile afin de pouvoir renverser la situation. Mais nous avons empêché cela, et avons présenté, en 1980, la candidature de la République Arabe Sahraouie Démocratique à l'O.U.A. Il a donc dû en rabattre : il lui a fallu faire face à nos attaques dans le sud, et renoncer à la politique de la chaise vide par crainte d'avoir affaire à une reconnaissance de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

C'est dans l'espoir d'éviter une telle reconnaissance qu'il a accepté que le Maroc soit présent à Freetown, au sommet de l'O.U.A. de cette année. Néanmoins, il n'a rien accepté sur le fond. Ses ministres présents à Freetown



Véhicule détruit par le Front Polisario et soldats marocains victimes de la folie du roi : la débâcle de l'opération « Imann » déclenchée le 27 février 1980 par les forces marocaines

refusèrent la résolution adoptée par l'organisation africaine. Mais la République Arabe Sahraouie Démocratique est aujourd'hui reconnue par 26 États africains, c'est-à-dire la majorité. Elle est, de fait, membre de l'O.U.A.

Un seul représentant : le Front Polisario

Sabara Info : Un certain nombre de journaux se sont fait l'écho d'une soi-disante négociation directe entre le Maroc et l'Algérie. Qu'en est-il exactement, et comment voyez-vous le cadre politique dans lequel doivent se dérouler des négociations ?

Omar Hadrami : Le représentant américain pour le Moyen-Orient a déclaré que cette guerre était impossible à gagner. C'est surtout valable pour le Maroc. Il doit négocier mais n'est pas prêt à le faire. Aussi mobilise-t-il toute son armée contre les Sahraouis. Du même coup il dégarnit sa frontière avec l'Algérie des troupes destinées à exercer une pression sur la base du prétendu droit de suite. Et du même coup, il change de politique vis-à-vis de l'Algérie. Comme le dit le proverbe : « *La main qu'on ne peut couper, il faut l'embrasser* ».

Le roi évoque alors l'axe Alger-Rabat ; on envoie à Alger des joueurs de basket, des avocats, on parle de fraternité. Il a mis une croix sur sa précédente politique, car il n'a pas assez de moyens contre l'Algérie. C'est d'ailleurs une vieille habitude. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le roi a toujours cherché à avoir l'Algérie comme alliée pour conserver son trône. En 1972, il déclarait : « *Au lieu d'avoir un litige pour 30 km, je préfère avoir toute l'Algérie pour amie* ».

L'idée que les choses pourraient s'arranger par une amélioration des rapports algéro-marocains ne repose sur rien, mais peut avoir un certain impact sur l'opinion si on ne perçoit pas les vrais raisons du changement d'attitude du roi à l'égard de l'Algérie. N'oublions pas que : toute son armée est engagée contre l'Armée populaire de libération sahraouie ; il est diplomatiquement coincé entre une acceptation de Freetown II ou une entrée de la R.A.S.D. à l'O.U.A. ; enfin, l'O.N.U. vient de voter une résolution qui nous est favorable.

Quel est le but de toutes ces manœuvres ? Obtenir une neutralisation de l'Algérie afin qu'elle accepte que le Maroc garde son morceau du Sahara ? En réalité, le roi veut gagner du temps, mais je ne sais pas si le temps joue en sa faveur, car nous n'allons pas rester les bras croisés.

La situation qui existe aujourd'hui est le problème du trône, et non du Sahara. La propagande marocaine présente le conflit comme une affaire d'intégrité nationale, mais ce n'est pas vrai. Le roi, après avoir connu deux tentatives de coups d'état militaires, a fait une guerre pour des raisons de politique intérieure. De même, il est parfaitement possible qu'il fasse la paix pour des raisons de politique intérieure.

Aussi, quand le roi déclare que « *l'Algérie va faire quelque chose* » pour aider le Maroc, il se trompe lourdement. L'Algérie ne peut rien faire. Elle ne dispose ni du Sahara ni du Polisario. Le conflit, comme l'a rappelé l'O.N.U., oppose le Maroc et le Polisario : il ne peut donc être résolu que par une négociation directe entre les deux belligérants, dans le respect du droit international.



Les Sahraouis, chez eux

Sabara Info : Quels résultats attendre des visites effectuées par des officiels américains ?

Omar Hadrami : Les rencontres entre officiels marocains et sahraouis ont commencé depuis que les États-Unis ont vu que le Maroc ne pouvait pas gagner la guerre. De nombreuses délégations sont venues, en particulier des Congressmen. Tous ont la même idée. Ils nous disent en substance : « *Vous êtes là. C'est une guerre impossible à gagner. Les États-Unis n'ont rien contre la République Arabe Sahraouie Démocratique, mais le roi du Maroc connaît de grosses difficultés. Comment pourra-t-il s'en tirer sans être perdu ?* ». Leur problème n'est plus : « *Aurons-nous le Sahara ?* », mais « *Est-ce qu'on va pouvoir conserver le Maroc tel qu'il est ?* ». Et ils demandent : « *Est-ce que le Maroc est*

en mesure de faire la paix ou non ? Quelle solution proposez-vous, quel scénario ? ». En même temps, ils nous disent qu'ils n'admettent pas que nous fassions des attaques à l'intérieur du Maroc, parce que ça déstabilise. On leur répond qu'il s'agit d'une guerre entre le Maroc et nous. Ils en sont là. Ils essaient de mesurer les idées de chacun, et d'insinuer des idées comme ça. Ils devaient nous contacter officiellement, mais ils ont envoyé un haut fonctionnaire trop pro-marocain, qui prétendait nous rencontrer à Alger, ce que nous avons refusé. Ils ont finalement envoyé un fonctionnaire du département d'état et un fonctionnaire en poste à Alger qui nous ont fait part des mêmes préoccupations : « *Comment le Maroc peut-il négocier ?* » Nous leur avons signifié que l'occasion s'était présentée à Freetown, mais que le roi avait refusé. Il y a maintenant la résolution de l'O.N.U. sur laquelle ils s'abstiennent ; mais elle existe. Les belligérants sont connus, les voies de la paix sont définies.

Sabara Info : Quel impact peut avoir l'élection de Reagan ?

Omar Hadrami : Les gestes accomplis permettent à l'administration Reagan de ne pas engager elle-même ce processus. Elle a donc toutes possibilités ouvertes, ce qui lui facilite les choses.

Sabara Info : Où en sont les livraisons d'armes U.S. promises par Carter au Roi du Maroc ?

Omar Hadrami : Ils prétendent que les armes n'ont pas été livrées. Ils ont augmenté le budget de l'armement, mais déclarent que le Maroc n'utilisera plus d'hélicoptères dans les combats, car cela ne les aidera pas à gagner la guerre. Vous donnez des armes, mais contre qui ? Le Maroc lui-même dit que ce n'est pas contre l'Algérie. Contre qui, alors ? Contre le Sahara. Mais c'est une guerre coloniale. Les justifications sont plutôt difficiles à trouver.

Sabara Info : Vous paraissez très soucieux depuis le début de votre combat de préserver votre indépendance politique ?

Omar Hadrami : Effectivement. Vous savez, nous avons beaucoup de chance. Depuis le début du conflit, nous avons des amis dans le Maghreb qui disposent d'argent et d'armes et qui ont pu ainsi suffisamment répondre à nos besoins pour que nous n'ayons rien à demander à personne d'autre. Aujourd'hui, nous ne devons rien à personne, car nous n'avons rien demandé à quiconque.

Sabara Info : Vous avez souligné l'importance de l'équipement d'origine soviétique dans les unités motorisées qui constituent la Force Ohoud. Avez-vous des indications précises sur la manière dont l'armée marocaine a pu se les procurer ?

Omar Hadrami : Nous ignorons l'origine du matériel. Il pourrait provenir d'Égypte, mais il s'agit de matériel neuf. Nous pensons que la Roumanie en fournit également, ainsi que l'Irak. Il s'agit d'armes en quantités très importantes, qui en plus doivent être régulièrement approvisionnées en munitions et en pièces de rechange. Et nous ne savons pas qui peut répondre à une telle demande. Il est certain que, pour les fournisseurs, cela représente un marché très intéressant.

Sabara Info : Depuis le début du conflit, comment l'Union soviétique a-t-elle manifesté son accord avec le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ?

Omar Hadrami : Nous avons pu constater qu'à l'O.N.U., l'Union soviétique a toujours voté pour les résolutions en notre faveur, et qu'elle s'abstenait sur les résolutions soutenues par le Maroc.

Sabara Info : Les récents reculs diplomatiques du roi ont entraîné des critiques acerbes de la part de l'U.F.S.P. Quelle est votre appréciation sur cette situation ?

Omar Hadrami : Cela a toujours été ainsi avec l'U.F.S.P. Au début, ils croyaient que le roi allait être contre l'Espagne, et serait ainsi isolé de ses alliés occidentaux. Avec la guerre, ils ont cru que le roi allait être affaibli et ont essayé de le pousser contre l'Algérie. Maintenant qu'ils sentent que le roi peut faire la paix, ils sont inquiets, car ils savent que celui qui réalisera la paix, ce que tout le monde désire, sera au pouvoir pour longtemps. Pour l'U.F.S.P., le roi doit tomber au Sahara. Pas seulement la monarchie, mais aussi l'armée qui, de formation occidentale, a toujours été un élément anti-partis. Le problème est que les partis au Maroc ont surtout une implantation régionaliste, et qu'aucun n'a une véritable représentation nationale. D'autre part, le Maroc est un pays où la population est essentiellement composée de paysans. Or, les partis ne s'intéressent pas aux paysans et ne les connaissent d'ailleurs même pas. Si les paysans se révoltent parfois parce qu'ils en ont assez, l'opposition, elle, tente de déstabiliser le régime en jouant sur la politique extérieure. C'est pourquoi, dès le début, elle a tenté de pousser le Roi à entrer en guerre avec l'Algérie.



Les prisonniers marocains de plus en plus nombreux

Pour une négociation directe : Maroc-Polisario

Un roi qui fait la guerre et qui échoue, n'est plus un roi.

Tout le monde veut la paix. Les officiers disent : « *On nous a dit que c'était l'Algérie, mais l'Algérie n'a rien à voir dans cette histoire. Ce sont les Sahraouis qui ne veulent pas de nous. Comment voulez-vous qu'on s'y prenne pour en faire des Marocains* ». Le Marocain n'est pas intéressé par les problèmes du Sahara. Il s'occupe de ses problèmes quotidiens. La monarchie est très ancienne, la population est asservie, et le système social très archaïque. Aujourd'hui le Maroc est une vraie bouilloire, bien fermée et sans soupape de sécurité, ça commence à beaucoup bouger.

Sabara Info : Certaines rumeurs prétendent que le roi envisagerait un référendum de Tanger à la Guera. De quels éléments disposez-vous à ce sujet ?

Omar Hadrami : Un référendum organisé par le roi, c'est un référen-

dum organisé avec la présence des troupes marocaines en territoire sahraoui. Le résultat n'a aucune signification et ne permet en aucun cas de décider de l'avenir du Sahara occidental. Par ailleurs, il est avant tout destiné à monter une manœuvre d'intoxication sur le thème d'une soi-disante consultation des populations sahraouies. Comment pourront-elles s'exprimer alors qu'elles sont l'objet d'une répression quotidienne de la part de l'armée marocaine ? Et que plus de 145 000 Sahraouis vivent dans les camps de réfugiés en Algérie, ayant dû fuir précisément cette répression ? Comment ces derniers vont-ils s'exprimer ?

En réalité, tout cela n'est pas sérieux ! Un référendum, en ce qui nous concerne, se réfère à la notion de décolonisation, et décolonisation signifie autodétermination.

Le référendum ? Nous y étions favorables en 1975, avant l'invasion de notre territoire. Depuis, l'O.N.U. a constaté qu'il était impossible d'organiser un référendum. Elle a également

L'O.N.U. ET LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

par Maurice BARBIER

constaté que le Front Polisario était le représentant légitime du peuple sahraoui qui lutte pour l'indépendance de son territoire. Enfin, l'O.N.U. a clairement indiqué qu'il appartient au Maroc et au Front Polisario de négocier directement ensemble afin que le peuple sahraoui puisse exercer librement son droit à l'autodétermination, dans un territoire libre, évacué de toutes forces étrangères d'occupation.

C'est l'O.N.U. qui a désigné la voie à suivre. Toutes les nations doivent y ajouter leur voix, y compris la France. Voilà notre projet de paix.

Nous invitons le gouvernement français

Sahara Info : Quelles appréciations le Front Polisario porte-t-il aujourd'hui sur la politique du gouvernement français dans cette région ?

Omar Hadrami : Je ne sais pas si l'administration française évolue facilement, ni si elle sait s'adapter aux réalités. Aujourd'hui, il y a une réalité : l'O.N.U. qui a pris une position très claire en désignant le Front Polisario et le Maroc comme étant les deux belligérants. Le Gouvernement français doit donc s'y adapter et je crois qu'il le fera. Le meilleur soutien à apporter au roi dans ce cas, c'est de le pousser à négocier dans le respect des droits du peuple sahraoui. Si la France établit des liens avec le Front, alors le roi du Maroc acceptera de s'asseoir avec le Front Polisario, car il est très sensible à l'opinion française. Il l'a d'ailleurs déjà fait. Mais actuellement les positions se bloquent, et le roi a besoin d'un climat favorable auquel la France peut contribuer de façon déterminante.

Une rencontre entre le Maroc et nous serait alors possible. Mais pour cela, il faut pousser les deux pays à le faire.

La France devrait dire aux belligérants, le Polisario et le Maroc : « Allez, négociez ! » Elle peut servir d'intermédiaire.

Nous ne souhaitons pas vivre dans cet « équilibre » Rabat-Alger-Nouakchott, qui, en exacerbant les antagonismes géopolitiques, débouche sur une confrontation plus vaste. En fait, au lieu de voir l'entourage, il faut voir le fond du problème qui oppose le roi du Maroc aux Sahraouis. Les Américains sont venus chez nous. Nous sommes prêts à recevoir les Français ou à aller chez eux pour expliquer cette position.

Le conflit du Sahara occidental ne se réduit pas à un face-à-face entre les partenaires directement intéressés. Dès le début, il a pris une dimension internationale et a été porté devant les instances internationales, soit au niveau régional (O.U.A.), soit au niveau mondial (O.N.U.). Concernant un problème aussi difficile, qui divisait aussi bien les pays africains que les membres de l'O.N.U., le rôle des deux organisations n'était pas le même et leur attitude a été assez différente. Mais une dialectique et une complémentarité se sont instaurées entre leur action respective, ce qui a permis au Front Polisario de consolider progressivement sa position sur le plan international, tandis que le Maroc voyait la sienne décliner peu à peu. Dans ce processus, qui fut d'abord lent mais qui s'est accéléré depuis deux ans environ, le rôle moteur a été joué tantôt par l'O.N.U., tantôt par l'O.U.A.

L'O.N.U. impuissante et divisée

En réalité, ce processus n'a été vraiment amorcé qu'en 1978. En effet, lors de l'éclatement du conflit, l'O.N.U. s'est montrée impuissante devant la Marche verte en novembre 1975. Puis elle a adopté une attitude ambiguë en votant, en décembre 1975, deux résolutions contradictoires, l'une soutenant la thèse du Maroc et de la Mauritanie, l'autre appuyant la position de l'Algérie et du Front Polisario.

Par la suite, l'O.N.U. a transmis le dossier embarrassant du Sahara occidental à l'O.U.A. en 1976, car elle attendait que cette organisation régionale trouve une solution à ce problème africain. C'est pourquoi elle la laissa agir jusqu'en 1978, en évitant d'intervenir. Mais l'O.U.A. fut très lente à se mettre en mouvement, car elle était également divisée sur cette affaire. Finalement, la conférence au sommet de l'O.U.A., réunie à Khartoum en juillet 1978, décida de constituer une commission *ad hoc*, composée au moins de cinq chefs d'Etat africains.

La situation commençait à se débloquer, bien que d'une manière incertaine. C'est pourquoi, en novembre 1978, l'Assemblée générale de l'O.N.U. reprit l'examen du problème saharien. Mais elle adopta, comme en 1975, deux résolutions de sens

contraire : l'une reflétait la position de l'Algérie et du Front Polisario et insistait sur le rôle de l'O.N.U. dans cette affaire, car alors l'O.U.A. ne leur inspirait pas entièrement confiance ; l'autre soutenait la position du Maroc et de la Mauritanie et faisait toute confiance à l'O.U.A. pour trouver une solution.

En effet, dans la première résolution (1), l'Assemblée saluait la décision de cessez-le-feu prise par le Front Polisario en juillet 1978, « en vue de promouvoir une dynamique de paix au Sahara occidental ». Elle réaffirmait « le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance » et soulignait « la responsabilité de l'O.N.U. quant à la décolonisation » de ce territoire, sans se prononcer sur l'attitude de l'O.U.A. Cette résolution, qui mentionnait pour la première fois le Front Polisario, montrait que l'O.N.U. reconnaissait implicitement celui-ci. Dans la deuxième résolution (2), l'Assemblée prenait acte de la décision de l'O.U.A. de constituer une commission *ad hoc* de chefs d'Etat. Elle faisait confiance à cette commission pour examiner toutes les données du problème saharien et invitait l'O.U.A. à faire diligence pour trouver une solution juste et équitable à ce problème.

L'adoption de ces deux résolutions opposées montrait que l'O.N.U. était profondément divisée sur cette affaire. Certes, la majorité favorable au Front Polisario était beaucoup plus nette (90 voix) que celle favorable au Maroc et à la Mauritanie (66 voix). Mais il restait à surmonter l'ambiguïté et l'incohérence de cette situation, afin d'aboutir à un choix clair : c'est ce qui fut fait l'année suivante.

(1) Résolution 33/31 A du 13 décembre 1978, adoptée par 90 voix contre 10 (dont le Maroc et la Mauritanie) et 39 abstentions (dont la France et les États-Unis).

(2) Résolution 33/31 B du 13 décembre 1978, adoptée par 66 voix contre 30 (dont l'Algérie) et 40 abstentions (dont la France et l'U.R.S.S.). On notera que la France s'est abstenue sur ces deux résolutions, sans doute pour montrer sa neutralité, alors qu'en 1975, elle avait voté pour les deux résolutions présentées.

Paris, le 24 décembre 1980

Le tournant décisif

Au cours de l'année 1979, la position du Maroc s'est considérablement dégradée sur la scène internationale et notamment à l'O.N.U. En effet, en juin 1979, le gouvernement marocain commit la maladresse de saisir le Conseil de sécurité, à la suite de plusieurs attaques du Front Polisario dans le sud du Maroc. Il en accusait l'Algérie, mais celle-ci lui reprocha de chercher à détourner l'attention de la com-



L'accord de paix mauritano-sabraoui du 5 août 1979

munauté internationale des données fondamentales du problème. La démarche marocaine indisposa de nombreux pays africains, car l'O.U.A. s'occupait déjà de cette affaire. Du moins, elle fournit au Front Polisario l'occasion de faire une déclaration devant le Conseil de sécurité pour expliquer qu'il s'agissait d'un problème de décolonisation et qu'il menait une guerre de libération nationale. Sous la pression de l'O.U.A. le Maroc retira sa plainte, craignant que cette procédure ne tourne à sa confusion. Par la suite, il se garda bien de saisir le Conseil de sécurité, en dépit des nombreuses attaques ultérieures du Front Polisario dans le Sud-Marocain.

Cette maladresse marqua le début du recul de la position marocaine à l'O.N.U. En effet, après les décisions importantes adoptées par le sommet de l'O.U.A. à Monrovia en juillet 1979, la signature de l'accord de paix entre la Mauritanie et le Front Polisario à Alger le 5 août, et l'attitude de la conférence des pays non alignés à La Havane en septembre, l'O.N.U. a repris l'examen du problème saharien dans des conditions toutes nouvelles en novembre 1979. En effet, à la différence de l'année précédente, son Assemblée générale n'adopta qu'une seule résolution à ce sujet (et non plus deux). Celle-ci était nettement favorable à la position du Front Polisario et elle fut adoptée à une large majorité (3). Le Maroc, qui perdait l'appui de la Mauritanie et n'était plus vraiment suivi que par cinq pays, apparaissait dès lors très isolé à l'O.N.U.

Dans cette résolution, l'Assemblée générale prenait acte avec satisfaction des décisions adoptées par le sommet de l'O.U.A. à Monrovia. Elle réaffirmait « le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépen-

dance... ainsi que la légitimité de la lutte qu'il mène pour obtenir la jouissance de ce droit ». Elle se félicitait de l'accord de paix conclu entre la Mauritanie et le Front Polisario et considérait que cet accord constituait « une importante contribution à la dynamique de paix ». Elle déplorait vivement « la persistance de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc » et « l'extension de cette occupation » à la zone évacuée par la Mauritanie. En conséquence, elle demandait « instamment au

Maroc de s'engager lui aussi dans la dynamique de la paix et de mettre fin à l'occupation du Sahara occidental ». A cet effet, elle recommandait que le Front Polisario, « représentant du peuple du Sahara occidental, participe pleinement à toute recherche d'une solution politique juste, durable et définitive ».

Cette résolution marquait un tournant décisif dans l'attitude de l'O.N.U. à l'égard du problème saharien, en raison à la fois des conditions de son adoption et de son contenu politique. En effet, pour la première fois, l'O.N.U. affirmait la légitimité de la lutte du peuple sahraoui et reconnaissait explicitement le Front Polisario comme le représentant de celui-ci. D'autre part, elle envisageait une « solution politique » résultant de négociations entre les parties intéressées et demandait la participation du Front Polisario à la recherche d'une telle solution.

La consolidation de l'attitude de l'O.N.U.

Après les décisions prises par le sommet de l'O.U.A. à Freetown en juillet 1980, puis par son comité *ad hoc* en septembre, l'Assemblée générale de l'O.N.U. adopta une nouvelle résolution le 11 novembre 1980 (4). Celle-ci consolidait la position de l'O.N.U., car elle confirmait l'isolement du Maroc et le soutien apporté au Front Polisario. Certes, elle était semblable à la résolution de novembre 1979 pour l'essentiel, mais elle comportait des précisions nouvelles et importantes.

En effet, cette année comme l'an dernier, l'O.N.U. n'a adopté qu'une seule résolution sur le problème saharien et celle-ci est plus que jamais favorable au Front Polisario. Certes, le Maroc a essayé,

comme en 1975 et 1978, de faire adopter une autre résolution, soutenant sa position et visant à temporiser : ce texte demandait aux chefs d'État de l'O.U.A. de « continuer à déployer leurs efforts » pour une solution du conflit et ne mentionnait pas le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Mais il fut rejeté en commission, car il n'obtint que 40 voix contre 41 et 58 abstentions (5). C'était donc un grave échec pour le Maroc, incapable désormais de réunir une majorité en sa faveur.

Quant à la résolution soutenant le Front Polisario, elle fut adoptée à une large majorité, car elle obtint 88 voix (dont 33 pays africains) contre 8 (Maroc et 5 pays africains) et 43 abstentions (dont les États-Unis, la France, l'Espagne et les pays de la C.E.E.) (6). Ainsi l'O.N.U. confirme qu'elle n'est plus divisée sur le problème saharien, comme elle l'était jusqu'en 1978 : désormais, il se dégage en son sein une majorité de près des 2/3 en faveur du Front Polisario. Celui-ci peut compter sur l'appui de 33 pays africains et de 6 pays arabes. Le Maroc n'est vraiment soutenu que par 7 pays, mais par aucun pays arabe. Par rapport à 1979, il a gagné le soutien de quatre pays (Guinée, Sénégal, Zaïre et Israël) et a perdu l'appui de deux pays (Arabie saoudite et République Centrafricaine). Ainsi, la position du Front Polisario à l'O.N.U. se roue consolidée et même améliorée, car les pays africains lui ont manifesté un appui massif, tandis qu'un mouvement en sa faveur s'amorce parmi les pays arabes. Parallèlement, le Maroc est maintenu dans son isolement, malgré sa tentative d'en sortir, quand il ne se trouve pas en curieuse compagnie (Israël) (7).

D'autre part, la résolution adoptée reprend pour l'essentiel celle de novembre 1979. En effet, l'Assemblée générale réaffirme « le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance » et la légitimité de sa lutte. Elle redit aussi que la solution du problème réside dans l'exercice par ce peuple de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Elle demande encore « au Maroc de s'engager dans la dynamique de la paix et de mettre fin à l'occupation du territoire du Sahara occidental ». En outre, elle prend note des décisions adoptées par la conférence au sommet de l'O.U.A. en juillet 1980, et des conclusions de son comité *ad hoc* en septembre. Elle se félicite des efforts déployés par cette organisation et de « la disponibilité des parties concernées et intéressées en vue de promouvoir une solution juste et définitive » du problème.

(3) Résolution 34/38 du 21 novembre 1979, adoptée par 85 voix contre 6 (Maroc, Arabie Saoudite, Gabon, Guatemala, Guinée équatoriale et République Centrafricaine) et 41 abstentions (dont les États-Unis, la France, l'Espagne et les pays de la C.E.E.). On en trouvera le texte dans *Sahara Info*, n° 40, décembre 1979, p. 10.

(4) On en trouvera le texte dans *Sahara Info*, n° 49, novembre 1980, p. 8.

(5) En 1978, la résolution pro-marocaine avait obtenu 66 voix : le recul est donc de 26 voix.

(6) En commission, la résolution obtint 88 voix contre 6 et 44 abstentions. Parmi les 14 pays qui n'ont pas pris part au vote, on relève la Chine, la Roumanie et l'Irak.

(7) Ce pays cherche sans doute à atténuer ainsi l'action de Rabat au Proche-Orient.

Cette dernière formule semble ménager le Maroc, en lui supposant de bonnes dispositions, sans doute pour l'inciter à négocier.

Surtout, la résolution apporte des précisions sur deux points, qui sont nouveaux et importants. D'une part, elle invite « les Nations unies à coopérer pleinement avec l'O.U.A. en vue de permettre l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance », ce qui constitue un jalon préparant l'intervention éventuelle de ces deux organisations en cas de référendum dans le territoire. D'autre part, elle demande au Maroc et au Front Polisario, toujours qualifié de « représentant du peuple du Sahara occidental », « d'engager des négociations directes en vue d'aboutir à un règlement définitif ». Ainsi, alors qu'en 1979, l'O.N.U. parlait d'une solution politique avec participation du Front Polisario, elle

précise désormais que cette solution politique doit venir de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario. Elle reprend donc la thèse sahraouie, selon laquelle le conflit oppose le Maroc au Front Polisario (et non à l'Algérie), ce qui fait de ce dernier le seul interlocuteur possible de Rabat et ce qui implique que les négociations doivent conduire à l'exercice du droit à l'autodétermination.

Il est évident que le chemin parcouru est considérable et que le Front Polisario a remporté aux Nations unies des succès, qui ont été obtenus progressivement et qui semblent maintenant irréversibles. Certes, l'O.N.U. s'est montrée hésitantes et divisée à l'égard du problème saharien jusqu'en 1978. Mais, depuis 1979, elle soutient la position du Front Polisario

d'une manière ferme et avec une large majorité, tandis que le Maroc se trouve désormais isolé et que les pays occidentaux (États-Unis, France et pays de la C.E.E.) se réfugient dans une abstention prudente et hypocrite. L'attitude de l'O.N.U. confirme et consacre la reconnaissance et la légitimité du Front Polisario sur le plan international. A son tour, elle est de nature à soutenir et à renforcer l'action de l'O.U.A. et à contraindre le Maroc à réviser ses positions. Certes, la victoire incontestable du Front Polisario à l'O.N.U. ne signifie pas la fin du conflit. Mais elle constitue un élément important d'une stratégie plus vaste, à laquelle elle fournit une légitimation indispensable.

Maurice Barbier
Maître-assistant
à l'Université de Nancy-II

Texte intégral de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

« L'Assemblée générale, ayant examiné de manière approfondie la question du Sahara occidental

« Rappelant le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la charte des Nations unies et dans la résolution 1 514 (XV) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960, contenant la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

« Rappelant sa résolution 34-37 du 21 novembre 1979 relative à la question du Sahara occidental.

« Ayant examiné le chapitre pertinent du rapport du comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

« Ayant entendu les déclarations relatives au Sahara occidental notamment celle du représentant du Frente popular para la liberacion de Saguia El Hamra y de Rio de Oro (Frente Polisario).

« Ayant à l'esprit la profonde préoccupation de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine et des pays non alignés pour la décolonisation du Sahara occidental.

« Ayant également à l'esprit la vive préoccupation de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine et des pays non alignés devant l'aggravation de la situation qui prévaut au Sahara occidental du fait de la persistance de l'occupation de ce territoire par le Maroc.

« Prenant note de la décision relative à la question du Sahara occidental adoptée par la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine réunie en sa 17^e session ordinaire à Freetown du 1^{er} au 4 juillet 1980.

« Rappelant sa résolution 34-21 du 9 novembre 1979 relative à la coopération entre l'Organisation des Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine.

« 1) Réaffirme le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance conformément à la charte de l'Organisation des Nations unies, à celle de l'Organisation de l'unité africaine et aux objectifs de la résolution 1 514 (XV) de l'assemblée générale, ainsi que la légitimité de la lutte qu'il mène pour l'exercice de ce droit comme le prévoient les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine.

« 2) Réitère sa résolution 34-37 du 21 novembre 1979 qui énonce les voies et moyens d'une solution politique juste et définitive de la question du Sahara occidental n'ait pu être mis en application.

3) Se déclare de nouveau vivement préoccupée par l'aggravation de la situation découlant de la persistance de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et de l'extension de cette occupation à la partie du Sahara occidental ayant fait l'objet de l'accord de paix du 5 août 1979 entre la Mauritanie et le Front populaire pour la libération de la Saguia El Hamra et de Rio de Oro.

« 4) Réaffirme qu'une solution à la question du Sahara occidental réside dans l'exercice par le peuple de ce territoire de ses droits inaliénables y compris son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

« 5) Prend note de la décision adoptée sur la question du Sahara occidental par la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine lors de sa 17^e session ordinaire à Freetown du 1^{er} au 4 juillet 1980.

« 6) Prend également note des conclusions de la 5^e session du comité ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine tenue à Freetown du 9 au 11 septembre 1980.

« 7) Se félicite des efforts déployés par l'Organisation de l'unité africaine et son comité ad hoc ainsi que de la disponibilité des parties concernées et intéressées en vue de promouvoir une solution juste et définitive de la question du Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine.

« 8) Invite à cet effet les Nations unies à coopérer pleinement avec l'Organisation de l'unité africaine en vue de permettre l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine.

« 9) Réitère l'appel contenu dans sa résolution 34-37 par lequel elle demande instamment au Maroc de s'engager dans la dynamique de la paix et de mettre fin à l'occupation du territoire du Sahara occidental.

« 10) Demande instamment à cet effet au Maroc et au Frente popular para la liberacion de Saguia El Hamra y Rio de Oro, représentant du peuple du Sahara occidental, d'engager des négociations directes en vue d'aboutir à son règlement définitif de la question du Sahara occidental.

« 11) Prie le comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à examiner la situation du Sahara occidental en tant que question prioritaire et de faire un rapport à ce sujet à l'assemblée générale lors de sa 36^e session.

« 12) Prie le secrétaire général de l'Unité africaine de tenir le secrétaire général des Nations unies informé des progrès accomplis au sujet de l'application des décisions de l'Organisation de l'unité africaine relatives au Sahara occidental.

« 13) Invite le secrétaire général à suivre de près la situation au Sahara occidental en vue de l'application de la présente résolution et d'en faire rapport à l'assemblée générale lors de sa 36^e session. »

La résolution a recueilli 88 voix contre 8. ONT VOTÉ POUR :

- *Pays arabes* : Algérie, Syrie, Yémen Démocratique, Libye, Soudan et Mauritanie.
- *Pays africains* : Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Cap Vert, Congo, Ethiopie, Ghana, Lesotho, Guinée-Bissau, Madagascar, Malawi, Mozambique, Ouganda, Ruanda, Sao-Tomé et Principe, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Zambie, Zimbabwe, Gambie, Maurice, Kenya, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Togo.
- *Pays asiatiques et océaniques* : Bangladesh, Malaisie, Pakistan, Afghanistan, Iran, Laos, Vietnam, Australie, Bouthan, Fidji, Inde, Népal, Papouasie, Nouvelle Guinée, Sri-Lanka, Singapour, Mongolie.
- *Pays latino-américains* : Barbades, Cuba, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Trinidad de Tobago, Argentine, Brésil, Costa-Rica, El Salvador, Honduras, Bahamas, Equateur, Panama, Pérou, Surinam, Venezuela, Sainte-Lucie.
- *Pays socialistes* : Albanie, Bulgarie, Biélorussie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Ukraine, Pologne, R.D.A., U.R.S.S., Yougoslavie.
- *Pays européens* : Autriche, Finlande, Grèce, Suède, Chypre, Malte.

INTERVIEW D'ALAIN VIVIEN

Président du Groupe d'études sur les problèmes du Sahara occidental, à l'Assemblée Nationale

Le 14 octobre dernier s'est constitué le *Groupe d'études sur les problèmes du Sahara occidental*. M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, et administrateur de notre Association, qui a pris l'initiative de la constitution de ce groupe, en a été élu Président. Dès l'annonce de la création du groupe, l'Association a adressé une lettre de félicitations à son Bureau*. Aujourd'hui, Alain Vivien répond à nos questions et présente aux lecteurs de Sahara Info les objectifs que s'assigne ce groupe.

Sahara Info : Pouvez-vous nous indiquer les raisons qui vous ont conduits à proposer la création d'un groupe d'études sur le Sahara Occidental, dont vous êtes président ?

Alain Vivier : Il y a depuis longtemps des députés amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Ils ont été sensibles à l'injustice commise à l'encontre du peuple sahraoui, auquel reste interdit l'exercice d'un droit fondamental, le droit à l'autodétermination. Cette injustice, bien sûr, touche tous les députés qui se sont intéressés aux problèmes de la décolonisation et ont agi en ce sens.

A l'origine, notre intention était de créer un groupe d'amitié avec la République Arabe Sahraouie Démocratique. Mais nous nous sommes heurtés à un problème d'ordre réglementaire. Un tel groupe ne peut être créé que lorsqu'il intéresse un État avec lequel la France a établi des relations diplomatiques, ce qui on le sait, n'est pas, malheureusement, le cas de la France à l'égard de la R.A.S.D.(1).

S.I. : Comment les députés français ont-ils jusqu'à présent été informés de la situation qui règne dans cette région, où les décisions prises par le gouvernement français ont une certaine importance ?

A.V. : L'Assemblée n'a jamais eu à se prononcer sur la politique conduite par le gouvernement français à propos de ce conflit. Tous les choix ont

été effectués en dehors du Parlement. Cela n'a pas empêché de nombreux députés d'intervenir pour désapprouver une politique contraire aux droits des peuples et dommageable à l'audience internationale de la France.



Alain Vivien, Président du Groupe d'Études sur les problèmes du Sahara occidental à l'Assemblée Nationale

La position actuellement défendue par le gouvernement français n'est guère tenable. D'un côté on se garde de reconnaître le fait accompli marocain sur la totalité du territoire de la R.A.S.D., et de l'autre, on refuse de reconnaître l'entité sahraouie.

S.I. : Si l'on considère la signature de l'accord de paix entre Sahraouis et Mauritaniens, les recommandations de l'O.U.A. et de

l'O.N.U., la position de la France paraît aller à l'encontre du cours des choses. Quel est votre sentiment à cet égard ?

A.V. : La signature de l'accord de paix mauritano-sahraoui est effectivement un événement important : la République Arabe sahraouie Démocratique n'a aucun différend avec ses voisins algérien et mauritanien, le seul problème vient manifestement du Maroc et de son acharnement à occuper le Sahara occidental et à refuser toute négociation vivement souhaitée par les organisations internationales.

La politique de la France paraît assez éloignée de cette démarche diplomatique. Il faut bien en comprendre les raisons. Le gouvernement considère que la France a des intérêts importants dans la région et estime qu'il est préférable de s'appuyer pour leur garantie sur un Maroc aligné, proche des nations occidentales, plutôt que risquer une modification du statu quo en Afrique occidentale. Cependant, même si l'on prend en considération un tel souci, c'est une politique à courte vue qui est menée. C'est se méprendre sur les réalités de la région. Si, au Maroc la quasi-unanimité de l'opinion publique paraît n'avoir pas été entamée, dans les discours officiels et la presse, de nombreux signes laissent penser que le formidable effort de guerre, en absorbant les ressources du pays, l'ébranlera très profondément. Cela peut remettre en cause la stabilité qu'on souhaite préserver. Les répercussions de cet ébranlement sont difficilement mesurables actuellement, mais chacun se doute de leur importance.

Par ailleurs, le souci souvent formulé concernant l'avenir, la nature du futur régime de la R.A.S.D., est un autre problème. Sans doute, un régime socialiste, à la manière de l'immense majorité des pays africains. Mais rien ne fonde la thèse selon laquelle ce serait un régime pro-soviétique. Je pense qu'au contraire le souci dont les Sahraouis ont fait preuve, leur volonté de conquérir leur indépendance constitue une garantie que le R.A.S.D. n'échangera pas cette indépendance chèrement acquise contre une autre.

(*) Le Bureau est composé des parlementaires suivants : MM. Mayoud (U.D.F.), Kalinsky (C.), de Gastines (R.P.R.), Richomme (U.D.F.), Mme Barbera (C.), MM. Pistre (S.) et Couste (App. R.P.R.).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA R.A.S.D.

Quelle solidarité pour 1981 ?

Le 15 novembre dernier, s'est tenu l'A.G. de notre Association. Après les salutations d'une délégation du Front Polisario dirigée par Salem Ould Kaïd, représentant en France, venu assister à l'ouverture de cette réunion, les participants ont pu entendre plusieurs rapports — financier, politique, d'activités — présentés au nom du Conseil d'Administration sortant.

Malgré l'actuel déficit financier (— 24 000 F), que nous avons bon espoir de combler grâce à une participation accrue de tous les adhérents, l'action de l'Association depuis la dernière A.G. — juin 1979 — est très positive. Au-delà de l'action quotidienne d'information vers les Français, nous avons pu réaliser plusieurs initiatives importantes pour le développement de la solidarité avec le peuple sahraoui.

Ne pouvant toutes les énumérer ici, rappelons cependant les plus importantes : nombreuses réunions publiques à travers la France (plus d'une soixantaine) ; diffusion de plusieurs milliers de pétitions adressées au Président de la République ; *Appel pour la paix au Sahara occidental* signé par plus de 100 personnalités représentatives de toutes les forces politiques, syndicales, humanitaires etc. soutenant la lutte du Front Polisario ; organisation à Paris de la 4^e Conférence européenne de soutien avec le peuple sahraoui ; et, bien sûr, la venue de 120 enfants sahraouis en France, initiative d'ampleur nationale, qui, grâce à la collaboration de très nombreux amis, a connu un grand succès et a permis de sensibiliser plusieurs milliers de personnes à la question sahraouie. Enfin, n'oublions pas l'important matériel d'information mis au point par l'Association, dont le bulletin *Sahara Info*, tout en devant en permanence être amélioré, est le pivot central.

Un débat vif et fructueux

Le débat qui s'est instauré autour des rapports a permis de dégager les

principaux axes politiques autour desquels seront organisés nos actions en 1981 :

Nouvelles instances de l'Association



Conseil d'Administration élu à
l'Assemblée Générale du 15 novembre
1980

Sébastien Bachollet, Yves Barou, Alain Benlezar, Yamina Benmakhlouf, Edmond Boiche, Roby Bois, Claude Bourdet, Didier Cadin, Grégoire Carrat, Georges Casalis, Odile Chartier, Alain Chenal, Jean-Pierre Chevènement, Robert Davezies, Marcel Debelley, Alain Desjardins, Bernard Dreano, Denise Duboscq, Maïté du Chesnes, Yves Fuchs, Yvette Gabriel, Paule Grall, Claire Greneche, Michel Grimard, Pierre Guéant, Luce Guérin, Gisèle Halimi, Francis Jacob, Thomas Jallaud, Edmond Jouve, Maxime Kalinsky, Henri Laboucheix, Victor Leduc, Claude et Nicole Leguy, François Loncle, Paul Loupiac, Lily Marliangeas, Léo Matarasso, Théodore Monod, Gaston-Benoit Nolot, Joé Nordmann, Marcel Omet, José Osaba, Bernard Parmentier, Roger Parmentier, Chantal Perez, Daneil Pipard, Denis Pryn, Jean Rabinovici, Bernard Ravel, Pierre Philippe Rey, Armelle et Philippe Riché, Michel Robert, Alain Ruellan, René Toussaint, Gaby Viaud, Michel Vigier, Alain Vivien.

Présidence élue à la réunion du C.A.
du 4 décembre 1980

Alain Benlezar, Edmond Boiche, Denise Duboscq, Maxime Kalinsky, Victor Leduc, François Loncle, Marcel Omet, Bernard Parmentier, Chantal Perez.

Bureau élu à la réunion du C.A.

Grégoire Carrat, Alain Chenal, Alain Desjardins, Denise Duboscq, Claire Greneche, Pierre Gueant, Luce Guérin, Thomas Jallaud, Nicole Leguy, José Osaba, Armelle et Philippe Riche, Gaby Viaud.

Secrétaire Général élu à la réunion du
C.A. :
Thomas Jallaud.

— élargir encore le soutien politique et humanitaire au peuple sahraoui et au Front Polisario,

— exiger du gouvernement français
1) qu'il cesse d'apporter au Maroc une aide militaire utilisée par Rabat pour occuper la R.A.S.D., 2) qu'il reconnaisse le Front Polisario comme unique représentant du peuple sahraoui,

Des propositions concrètes d'activités pour 1981 ont été adoptées (voir encadré), et des objectifs proposés ; effectuer un travail à la base plus intense afin que se développe la solidarité populaire ; réussir à atteindre le chiffre de 1 500 adhérents pour la fin 81 (contre 600 aujourd'hui + 1 200 sympathisants effectuant des dons ou participant à nos activités) ; développer le nombre de Comités de l'Association ; avoir un local public à Paris, ce qui implique un assainissement de notre situation financière. Enfin, une proposition du Comité des Hauts-de-Seine d'annulation par l'A.G. des exclusions prononcées il y a trois ans ayant été repoussée, l'A.G. a chargé le nouveau C.A. de régler au mieux ce problème, ce que ce dernier fit en levant des mesures qui n'ont plus de raison d'être.

Enfin, l'A.G. a élu un nouveau Conseil d'Administration de 60 membres, le maximum prévu par les statuts. Ce nouveau C.A. témoigne de l'élargissement de notre Association, de nouveaux militants de base ainsi que des personnalités étant venus rejoindre cette instance afin de développer, ultérieurement, le soutien au peuple sahraoui.

**Sahara Info
présente ses
meilleurs vœux
pour 1981**

CAMPAGNES POUR 1981

1) Information vers les candidats à la Présidence de la République.

Nous allons faire parvenir à tous les candidats une information sur la lutte du peuple sahraoui, puis leur demander de prendre position sur cette question. Un certain nombre d'entre eux seront interviewés dans *Sabara Info*.

3) Tournée d'une délégation de femmes sahraouies en France.

Du 15 mars au 7 avril 1981, 4 représentantes de l'*Union des Femmes sahraouies* et du Front Polisario effectueront une tournée dans une dizaine de villes françaises. Objectif ; rencontres avec des organisations femmes, familiales, de nombreux groupes de base, les partis, syndicats et comités d'entreprises.

2) Campagne contre la répression dont sont victimes les sahraouis dans les zones occupées de la R.A.S.D. et au Maroc.

Une documentation sur cette question va être publiée. Une action vers la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. est actuellement engagée, ainsi qu'auprès de toutes les organisations humanitaires et de juristes.

4) Exposition peinture.

Dans quelques mois, se tiendra à Paris une importante exposition de peinture en hommage au peuple sahraoui. De nombreux peintres ont déjà accepté de réaliser ou offrir un tableau à cette occasion. *N'hésitez pas à en parler autour de vous et à solliciter d'éventuels candidats.*

Des femmes sahraouies en France en 1981

En réponse à l'invitation lancée par l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique, une délégation de quatre femmes sahraouies sera reçue en France au cours du mois de mars 1981.

Cette délégation représentera à la fois l'ensemble des femmes sahraouies et l'organisation politique que s'est donné le peuple sahraoui pour mener sa lutte : le Front Polisario.

Faisant suite au séjour des 120 enfants sahraouis accueillis en 1980, la venue de cette délégation féminine devrait permettre à un plus grand nombre de Français de mieux connaître le peuple sahraoui et de découvrir la vie des femmes sahraouies qui assurent seules, en cette période de conflit, la continuité de la vie sociale (éducation, santé, culture,...).

Le programme prévoit une visite dans plusieurs villes de France ou seront organisés des contacts avec des associations féminines, des groupes de quartier, des

mouvements permettant des contacts à la base, ainsi que des visites d'usines, d'écoles, de crèches,... Sont également prévues des réunions publiques avec la presse, les partis politiques, les syndicats,...

Cette initiative permettra d'élargir l'audience des Sahraouis auprès de groupes qui n'ont pas encore été réellement sensibilisés en particulier les associations et mouvements féminins que l'échange avec les femmes sahraouies pourrait intéresser.

L'accueil de cette délégation peut donc être l'occasion d'échanges fructueux, tant pour les Français qui recevront les représentantes d'un peuple en lutte, que pour ces femmes sahraouies qui pourront rencontrer des amis du peuple sahraoui, et apprécier le soutien que ceux-ci peuvent lui apporter.

Tous les adhérents et amis du peuple sahraoui en France sont invités à soutenir concrètement (hébergement, aide financière,...) cette initiative afin d'en assurer pleinement la réussite.



ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

SOLIDARITÉ

- *Le Croissant Rouge Sahraoui a lancé un appel pour 50 000 cabiers destinés à équiper les internats. L'Association a envoyé une lettre à de nombreuses organisations afin de leur demander de participer à ce projet, dont le coût global s'élèvera à plus de 50 000 F.*
- *L'union départementale des syndicats C.G.T. de l'Aube nous a invité à tenir un stand à la fête des immigrés qu'elle organise le 22 février prochain à Troyes. Nous y serons.*
- *La Mairie d'Aytré (Charente-Maritime) a versé une subvention de 1 500 F à l'Association pour soutenir ses activités. Le Préfet a tenté d'empêcher le versement de cette aide. La municipalité a décidé d'intenter une action contre M. le Préfet pour abus de pouvoir.*
- *La Mairie de Ste-Geneviève-des-Bois (91) a décidé de verser à l'Association une aide de 750 F. Là aussi le Préfet est actuellement en train d'empêcher le versement de cette somme ! A suivre.*
- *Finances : la souscription continue à bien marcher. Par manque de place nous ne pouvons publier la suite de la liste dans ce numéro de Sahara Info. Nous publierons la liste finale dans le prochain numéro. Pour information, le déficit s'élève maintenant à 24 000 F. Encore un peu de courage !*
- *A la suite des déclarations du sénateur socialiste Longequeue qui avait participé à la délégation du Sénat au Maroc (Cf. S.I. précédent) et déclaré notamment que les Sahraouis s'étaient autodéterminés, le secrétaire général de l'association a attiré l'attention du Parti Socialiste sur l'écho donné à ses propos contraires manifestement aux engagements manifestés par cette organisation à l'égard de la lutte du peuple sahraoui. Nous avons reçu une réponse très rapide qui déclare notamment ceci « il ne saurait y avoir aucun doute quant à la fermeté des positions du Parti au sujet du Sahara. Je l'ai d'ailleurs réaffirmé directement aux camarades du Front qui s'en inquiétaient » (le 7 novembre 1980).*

- *L'Association Internationale des Juristes démocrates a adopté le 16 novembre 1980 à La Valette une résolution dans laquelle elle se félicite de l'accord de paix mauritano-sahraoui du 5 août 1979, condamne l'aide apportée par l'Afrique du Sud, Israël, les U.S.A., la France aux troupes d'occupation marocaines, exige le retrait des troupes marocaines du territoire de la R.A.S.D. et « lance un appel urgent aux gouvernements marocain et sahraoui pour entamer des négociations de paix pour résoudre définitivement le conflit entre les deux pays conformément à la récente résolution de l'O.N.U. ».*
- *Une délégation du FRONT POLISARIO a pris part au 15^e Congrès de l'Internationale socialiste à MADRID du 13 au 18 novembre. — Elle a eu de nombreux contacts avec les délégations participantes qui lui ont exprimé leur soutien et leur solidarité. Voici un passage de la résolution : « L'internationale socialiste soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination... par conséquent, nous appelons le FRONT POLISARIO et le MAROC à négocier en vue d'aboutir à une solution politique et pacifique à ce conflit comme cela a déjà été fait avec la MAURITANIE. » —*
- *Une délégation du Front Polisario conduite par M. Fadel Ismail, représentant en Europe, a été reçue au siège du Parti Communiste Français. Elle a eu un entretien avec une délégation dirigée par M. Patrik Lemahec, responsable adjoint de la section de politique extérieure du P.C.F. — Au cours de cet entretien, la délégation du P.C.F. a réaffirmé sa solidarité active avec la lutte du peuple sahraoui contre l'agression étrangère et pour son droit à l'indépendance. — 18/11.*

MATÉRIEL DIFFUSÉ PAR L'ASSOCIATION

Publications

SAHARA INFO :	
Mensuel. A ce jour, 51 numéros sont parus.	
L'abonnement pour un an.....	45,00 F
SAHARA LIBRE :	
Bi-mensuel. Journal du Front Polisario.	
A ce jour 96 numéros sont parus. L'abonnement pour un an ..	80,00 F
MEMORANDUM :	
Relatif à la proclamation de la R.A.S.D.	3,00 F
UN PEUPLE ACCUSE :	
L'exode des Sahraouis en 1975 et 1976.	
Brochure photos réalisée par le Croissant Rouge Sahraoui (64 pages).....	12,00 F
TRIBUNAL DES PEUPLES :	
Avis consultatif du 11 novembre 1979.....	10,00 F

Posters — affiches

POSTER « El Ouali Mustapha Sayed » (sérigraphie)	
POSTER « El Ouali Mustapha Sayed » (sérigraphie)	10,00 F
AFFICHE DE LA R.A.S.D.	3,00 F
POSTER à la mémoire des martyrs (3 couleurs, en arabe).....	6,00 F
AFFICHE « Peuple sahraoui, une lutte de libération »	2,00 F
AFFICHE contre le tourisme au Maroc (2 couleurs).....	1,50 F
POSTER femmes sahraouies (4 couleurs).....	15,00 F
AFFICHE « Soutien à l'accord de paix mauritano-sahraoui »	1,00 F
CALENDRIER 1980	10,00 F
MUSIQUE SAHRAOUIE, la cassette.....	20,00 F
ENVELOPPES, avec photo de l'accord de paix mauritano-sahraoui et un slogan, les 30	10,00 F

Cartes postales

RÉFUGIÉS SAHRAOUI, série de 8 cartes postales photos	10,00 F
DESSIN D'ENFANTS SAHRAOUI, série de 5 (couleur).....	15,00 F
L'ACCORD DE PAIX MAURITANO-SAHRAOUI, la carte postale	1,00 F

Autocollants

De soutien au Front Polisario (4 couleurs), la pièce	1,00 F
4 ^e congrès du Front Polisario (4 couleurs), la pièce	1,00 F

Livres

« Front Polisario, l'âme du peuple », par Ahmed Baba Miske, 384 P. (Editions Rupture. Prix : 45 F + 7,20 F de port).

« Sahara occidental, un peuple et ses droits », colloque de Massy des 1^{er} et 2 avril 1978, 200 p. (Editions l'Harmattan. Prix : 46 F — 5 F de port).

Version arabe du Colloque de Massy, 112 p. (15 F + 5 F de port).

« Sahara occidental, un enjeu pour le nord-ouest africain », par Elsa Assidon, 160 p. (Editions Maspero. Prix : 38 F + 5 F de port).

« Les enfants de Polisario » par Djamilia Olivesi, 140 p. (Editions des Femmes. Prix : 60 F + 7,20 F de port).

« Sahara occidental, la lutte d'un peuple » par Rencontre et développement, 78 p. (Prix : 12 F — 5 F de port).

« Escuchardo tu historia, chants d'histoire et de vie pour des roses de sables », (Editions l'Harmattan, par Nabil Farès, 172 p. Prix : 44 F + 5 F de port).

NOUVEAU : Poster réalisé par une artiste chilienne : 25 F

Passez vos commandes à l'Association « Les Amis de la R.A.S.D. »
B.P. 236 — 75264 PARIS CEDEX 06. C.C.P. 19303 94 K PARIS

L'élection de Reagan

LES ÉTATS-UNIS ET LA VENTE D'ARMES AU MAROC

L'élection de Ronald Reagan à la présidence des États-Unis aura vraisemblablement comme conséquence de faire pencher encore plus nettement la politique américaine vers un soutien à la politique expansionniste du Maroc au Sahara Occidental. Il ne s'agit pas seulement du renforcement de l'intransigeance diplomatique du Maroc que permettrait l'encouragement apporté par la nouvelle administration américaine ; la vente probable d'une nouvelle quantité importante d'armes lourdes américaines à l'armée chérifienne sera sans aucun doute interprétée dans la capitale marocaine comme un feu vert pour poursuivre l'escalade dans la guerre au Sahara Occidental.



Armes américaines saisies par les combattants sahraouis sur l'armée marocaine

Premières livraisons pour début 81

Les premières livraisons d'armes, correspondant au marché de 230 millions de dollars approuvé par Carter en 1979, sont prévues pour la première moitié de 1981. L'aviation commandée par le Maroc et payée par ses amis comprend : 20 chasseurs F-5, 60 OV-10 avions légers de contre-guérilla et 24 Hughes 500 MD, hélicoptères lourds de transport. La décision de permettre au roi Hassan d'acquérir ces équipements a signifié un tournant dans la politique américaine à propos de la question sahraouie.

Un accord maroco-US sur la coopération militaire de 1960 interdit théoriquement l'usage par les Forces Armées Royales des armes américaines hors des frontières internationalement reconnues du Maroc. Du fait que le gouvernement américain, comme la plupart des autres dans le monde, n'ait toujours pas reconnu la souveraineté marocaine sur l'ancien Sahara espagnol, la vente d'armes de 1979 a été interprétée comme une volonté de conforter le Maroc dans une région considérée comme vitale pour les intérêts géopolitiques des États Unis et de l'Occident.

L'entourage de Reagan et le Maroc

Tous les signes paraissent indiquer que l'administration Reagan sera enclin à introduire dans les affaires africaines des réflexes hérités de la guerre froide, le conflit est-ouest. La résurgence de l'influence de Henry Kissinger, qui a

joué un rôle essentiel dans les négociations qui ont convaincu le gouvernement espagnol de signer l'accord avec le Maroc et le président mauritanien Ould Daddah en 1975, est un signe qu'une ligne de conduite dure sera adoptée par Washington en matière internationale. Un conseiller influent de Reagan à propos de l'Afrique, Robert Neuman (dont il est intéressant de rappeler qu'il fut ambassadeur des États-Unis au Maroc lors de la marche verte) n'a pas fait mystère qu'à ses yeux « *il est évident que les intérêts naturels des États-Unis sont servis au mieux non seulement en Afrique du Nord, mais généralement, par l'aide apportée à notre ami confirmé, le Maroc...* »

L'une des premières sollicitations de vente d'armes à laquelle l'administration Reagan devra répondre sera la demande formulée par le Maroc pour l'achat de 108 chars M-60, d'une valeur de près de 200 millions de dollars. Pendant les derniers mois de 1980, cette demande marocaine a soulevé une controverse entre le Bureau africain du département d'État et la section du Moyen-Orient. Les « africanistes » connus pour leur approche libérale en de telles matières ont cherché à bloquer la dernière vente d'armes au Maroc en soulignant que le précédent marché n'a pas permis l'amorce de négociations, ce que l'administration Carter prétendait rechercher. De son côté, le Bureau pour les affaires du Moyen-Orient considère le Maroc uniquement en fonction du système des intérêts américains dans le monde arabe. Ils font ressortir que les ventes d'armes U.S. au Maroc constituent « *un test, et les regards du monde, en*

particulier du Moyen-Orient, sont fixés sur ce que nous allons faire ».

La filière italienne

Un lobby de Washington, financé par le Maroc, connu sous le nom de D.G.A. international, a l'intention d'introduire la question d'une nouvelle vente d'armes au Congrès au début de 1981. Un succès de ce projet créerait un point de départ favorable pour de nouvelles demandes d'armes plus sophistiquées que pourrait formuler le Maroc dans l'avenir. Mais Washington a des moyens subtils d'approvisionner indirectement le Maroc en armes. De la même manière que le Maroc peut acquérir des armes françaises fabriquées sous licence en Afrique du Sud, il peut également acheter des armes américaines fabriquées sous licence en Italie. La filière italienne a fait la preuve de son importance pour le roi Hassan : son gouvernement a commandé 30 hélicoptères, parmi lesquels 5 Chinook de transport lourd, d'une valeur de 45 millions de dollars, 6 AB 212 et 19 AB 206 B de surveillance.

Du fait que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a obtenu un appui renouvelé à l'O.N.U. et à l'O.U.A., et que la R.A.S.D. est désormais reconnue par une majorité d'États africains et un nombre croissant de pays de tous les continents, l'adoption d'une telle politique de la part de Reagan ne pourrait être qu'une entrave au rétablissement de la paix au Sahara Occidental. Ce qui signifierait que les Américains n'auraient rien appris de leurs expériences passées au Viêt-nam ou en Iran.

26 octobre 1980 :

— Affrontement entre forces du Front POLISARIO et troupes marocaines à l'ouest d'Haouza, au Sahara Occidental.

— Entretiens à Alger entre représentants du F.P. et hauts-fonctionnaires espagnols au sujet des pêcheurs espagnols détenus par le Front et sur la question des droits de pêche dans les eaux territoriales du Sahara Occidental.

29 octobre :

— Réunion à Paris de la grande commission franco-marocaine. A cette occasion, le ministre marocain des affaires étrangères déclare qu'il n'y aura pas dans l'immédiat de contacts directs entre le Maroc et l'Algérie, mais que des contacts entre les deux pays pourraient avoir lieu « à travers l'Afrique ».

— En visite à Alger, une délégation du parti socialiste espagnol (P.S.O.E.) conduite par Felipe Gonzales réaffirme le soutien du P.S.O.E. « à la juste lutte du peuple sahraoui, sous la direction de son authentique et unique représentant, le F.P. ».

30 octobre :

— La Commission de Décolonisation de l'O.N.U. adopte une résolution qui « réaffirme le droit inaliénable du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination et à l'indépendance et la légitimité de la lutte qu'il mène pour l'exercice de ce droit ». La résolution demande au Maroc de mettre fin à l'occupation du Sahara Occidental et l'invite instamment à engager des négociations directes avec le F.P. Cette résolution a été adoptée par 88 voix contre 6 (Maroc, Sénégal, Zaïre, Israël, Guinée, Guatemala) et 44 abstentions.

31 octobre :

— Le Costa-Rica et la R.A.S.D. établissent des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.

2 novembre :

— A Alger, « El Moudjahid » affirme que les rumeurs sur l'existence de contacts entre l'Algérie et le Maroc au sujet du Sahara occidental sont de la pure intoxication marocaine. « Le Maroc, écrit le journal, persiste à vouloir tromper la communauté internationale, cherchant à lui faire croire que la question du Sahara Occidental est le résultat d'un conflit bilatéral algéro-marocain »...

4 novembre :

— Le Conseil de Commandement de la Révolution de la R.A.S.D. lance un appel au Maroc pour qu'il « entame rapidement des négociations directes » avec le F.P. comme le lui recommande l'O.N.U.

11 novembre :

— L'Assemblée Générale de l'O.N.U. adopte la résolution de la Commission de Décolonisation par 88 voix contre 8 et 43 abstentions.

16 novembre :

— Attaque par le F.P. de la garnison marocaine de Rous Ergueybuyin, entre Tan-Tan et Abatteh, au sud du Maroc.

19 novembre :

— Le ministre des affaires étrangères de la R.A.S.D. se félicite, à Alger, de l'évolution positive de l'attitude du monde arabe à l'égard du conflit du Sahara Occidental. Il souligne qu'aucun pays arabe n'a voté contre la récente résolution de l'O.N.U. sur la question sahraouie.

27 novembre :

— Le Vanuatu reconnaît officiellement la R.A.S.D., devenant le 45^e État à l'avoir fait.

28 novembre :

— Le ministre sahraoui de l'information affirme que le Maroc est en train d'édifier une véritable ligne de fortification d'environ 300 km au Sahara Occidental (tranchées, barrages de sable, lignes électrifiées, champs de mines) pour isoler le « triangle utile ». Et Ayoune-Smara-Bou Craa.

30 novembre :

— Attaque de grande envergure lancée par le F.P. contre la garnison marocaine d'Afostat, dans le sud-marocain.

1^{er} décembre :

— Le Croissant Rouge Sahraoui fait

état de nombreuses arrestations de citoyens sahraouis opérées par les forces marocaines à El Ayoun et à Dakhla, à la suite de manifestations contre la présence des troupes marocaines au Sahara Occidental.

— Visite de deux jours dans les camps de réfugiés sahraouis de la région de Tindouf d'Edmund Hool, membre de la section Maghreb du Département d'État américain, qui s'entretient notamment avec le secrétaire général du F.P. Il s'agit du premier voyage dans les camps de réfugiés sahraouis d'un haut-fonctionnaire du Département d'État. Edmund Hool s'était précédemment rendu à Rabat et à El Ayoun.

4 décembre :

— Le secrétaire d'État adjoint américain chargé de l'Afrique et du Proche-Orient, Harold Saunders, lance un appel, devant une sous-commission de la Chambre des Représentants américaine, à toutes les parties au conflit du Sahara Occidental en faveur d'une solution négociée pour mettre fin à « une guerre impossible à gagner ». H. Saunders déclare que l'appel de l'O.U.A. pour un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum est « une base utile pour des progrès ». Il indique également qu'aucun des équipements militaires que les États-Unis ont accepté de vendre au Maroc au début de l'année n'avait été livré jusqu'à présent.

ADHÉREZ POUR L'ANNÉE 1981

Amis adhérents,

Avec ce numéro, votre adhésion arrive à expiration. En renvoyant de suite ce bulletin, vous diminuez les frais administratifs dépensés pour les rappels.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION (Abonnement inclus) = 100 F
ABONNEMENT SEUL = 60 F

Je soussigné :

Nom et prénom..... Profession

Adresse

..... adhère à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Je verse — la cotisation annuelle de 100 F (abonnement à Sahara Info compris). Étudiants, chômeurs : 50 F.

— l'abonnement annuel de 60 F.

— la cotisation de soutien de F.

en C.C.P. ou chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

B.P. 236 — 75264 Paris Cedex 06 — C.C.P. 19 303 94 K Paris.